

*Elsa Buet*

Est-ce que tu peux nous présenter ton parcours, ta mission chez France Tiers Lieux et nous parler aussi du cadre de ta recherche

*Cécile Gauthier*

Je suis docteure en géographie, auteure d'une thèse que j'ai écrite sur les formes d'engagement au sein de tiers-lieux participatif de la Métropole du Grand Paris à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au sein du laboratoire du LADYSS (Laboratoire des Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces), qui accueille aussi bien des géographes, des économistes, des politistes et des sociologues. Initialement, je viens des sciences politiques, et cette thèse bien qu'elle soit inscrite à l'école doctorale de géographie, je m'inscris plutôt dans le domaine la géopolitique locale. C'est l'alliance de la science politique et de la géographie. Maintenant, je suis chargée de mission recherche sur le projet de l'Observatoire des tiers-lieux au sein de France Tiers-Lieux.

*Elsa Buet*

Peux-tu nous en dire plus sur cet observatoire, sa genèse, ses objectifs ?

*Cécile Gauthier*

L'Observatoire des tiers-lieux a pour origine le "labo des tiers-lieux", un média qui proposait chaque mois des articles thématiques, des cartes blanches, des portraits de tiers-lieux, des interviews, des fiches de lecture en lien avec les tiers-lieux. L'observatoire regroupe l'ancien labo des tiers-lieux, devenu ce qu'on appelle le média. La 2e brique regroupe ce qu'on appelle "les données" notamment une data-visualisation et analyse des résultats du recensement de 2023 sur les tiers-lieux. Le 3e brique concerne la recherche : la recherche avec les tiers-lieux et sur les tiers-lieux. Le 4e volet, concerne les ressources : tous les types de publications, scientifiques ou non, des ouvrages, des revues spécialisées, des études, des guides, mais aussi des podcasts, du contenu multimédia sur les tiers-lieux.. Les objectifs de l'Observatoire, projet porté par France Tiers-Lieux, sont d'enrichir, d'analyser, de diffuser la connaissance sur les tiers-lieux. In fine, c'est vraiment d'aider à la compréhension des tiers-lieux auprès des collectivités, des acteurs publics, diffuser ces connaissances, les analyser, traiter ces données et faire en sorte que l'Observatoire soit un outil pour les acteurs publics et pour les acteurs de l'écosystème des tiers-lieux.

Pour rappel, France Tiers Lieux était une association de préfiguration nationale créée en 2019 qui s'est ensuite séparée en 2 structures : l'Association nationale des tiers-lieux de loi 1901 et le Groupement d'Intérêt Public France Tiers-Lieux. Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) réunit 4 ministères : ministère de l'enseignement supérieur, ministère de la cohésion des territoires, l'ANCT, l'Agence nationale de la cohésion de territoire. Les missions du GIP peuvent se résumer de la manière suivante : co-construire et animer des politiques publiques, accompagner l'émergence des tiers-lieux en apportant de l'ingénierie, participer à la structuration de la filière, apporter des outils communs et enfin analyser les évolutions de l'écosystème via un Observatoire.

*Elsa Buet*

Quels sont les liens existant entre France Tiers Lieux et la Recherche ?

*Cécile Gauthier*

L'axe de la recherche est présent chez France Tiers Lieux depuis le début. Tout d'abord, un certain nombre de tiers-lieux mettent à disposition des moyens de recherche pour des chercheurs, des doctorants. Par exemple, certains fablabs mettent à disposition des machines, des endroits pour prototyper, développer leurs expériences et aussi sensibiliser les publics. Il y a également un certain

nombre de tiers-lieux qui sont intéressés par la recherche et le développement et qui vont mener des projets de recherche action, vont publier, vont avoir une approche introspective sur leurs pratiques en interne.

Il existe également ce qu'on appelle les tiers-lieux de recherche. Il existe aujourd'hui 3 tiers lieux de recherche qui ont bénéficié du FONJEP : l'association Ping à Nantes, l'Hôtel Pasteur à Rennes et la SCIC Tetris à Grasse. Le Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) est une association qui réunit des financeurs publics et des associations. Il a pour mission principale de soutenir les projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans les associations.

Aussi, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation s'intéresse beaucoup à la manière dont les tiers-lieux peuvent être des lieux de recherche et d'innovation. On constate par exemple des programmes comme des campus connectés, pour avoir des salles de classe flexibles, éloignées de certains grands pôles, pour permettre à des étudiants de poursuivre des études. Il y a aussi de plus en plus de fablabs dans les universités.

*Elsa Buet*

As-tu l'impression que le mouvement tiers-Lieu a permis de donner un nouvel écho à certaines formes moins conventionnelles/institutionnelles de recherche ou est-ce un mouvement qui n'a pas eu besoin des tiers-lieux pour exister ?

*Cécile Gauthier*

Le tiers secteur de la recherche a toujours existé. Par tiers secteur, cela peut être toutes les organisations à but non lucratif qui proposent de la recherche participative ou de la recherche action par exemple. Certaines associations développent les sciences participatives avec par exemple la récolte de données réalisée avec des publics, sur des sujets tels que la nature en ville. Le Muséum national d'histoire naturelle a mis ça en place depuis longtemps. Les laboratoires de recherche ont également un certain nombre de partenariats avec ces structures. Ce qui diffère, c'est d'une part, la manière dont le Tiers-Lieu va pouvoir mettre à disposition, dans le cas d'un fablab, des machines, des personnes qui sont formées, qui peuvent aider des chercheurs à prototyper. Et d'autre part, le cadre proposé par le tiers-lieu, la dynamique communautaire et l'ouverture aux publics créent les conditions d'un croisement des savoirs et des expertises ainsi que leur vulgarisation auprès de publics. L'intermédiation scientifique, c'est aussi ce qui est mis en avant par les tiers-lieux. Sur ces sujets, il est possible de se référer au travail d'Hugues Bazin et d'Evelyne Lhoste.

*Elsa Buet*

Est-ce que les tiers-lieux favorisent une rencontre interdisciplinaire des acteurs de la recherche, dûe justement à la transdisciplinarité intrinsèque des tiers lieux?

*Cécile Gauthier*

Il y a actuellement un projet co-porté avec le ministère de l'enseignement supérieur pour développer une enquête, un programme de recherche sur les tiers-lieux de recherche, ce qui pourra me permettre de répondre plus précisément à ta question. Pour le moment, je peux te donner l'exemple de Quentin Struelens, porteur de projet d'un habitat partagé en Belgique et qui est biologiste de formation, travaille actuellement sur des questions de commun territorial. De manière générale, il semblerait que sa rencontre avec l'écosystème des tiers lieux lui amène une nouvelle posture à l'égard de la recherche.

Philippe Chemla, qui est l'un des cofondateurs de Tetris, soutient que les tiers-lieux de recherche

peuvent être une alternative à la recherche universitaire qui a tendance à précariser les chercheurs, avec beaucoup de postes vacataires, dans un modèle de compétition entre chercheurs.

*Elsa Buet*

On a beaucoup parlé des tiers-lieux de recherche jusqu'à présent. Comment ces dynamiques existent-elles dans le reste de l'écosystème des Tiers-Lieux?

*Cécile Gauthier*

La semaine dernière, on co-organisait "Faire tiers-lieu" en Normandie avec le réseau normand. On avait un axe sur la recherche et du coup on a invité des porteurs de projets, des chercheurs qui sont venus témoigner. Très clairement, cette dimension est moins prégnante que des aspects culturels, des fablabs, des coworking, des tiers lieux nourriciers.

Pour autant, un certain nombre de lieux sont curieux et intéressés, mais ne se retrouvent pas sous une appellation et il n'y a pas de labellisation.

Il semblerait que la dimension recherche quand elle existe dans ces lieux ne soit pas forcément portée par des chercheurs en interne. Hervé Defalvard donne l'exemple d'un projet de recherche et développement où des acteurs du territoire, des étudiants et des chercheurs sont embarqués dans une même enquête sur les communs territoriaux, avec un cas pratique basé sur un bière locale produite sur un écolieu - tiers lieu centralisant l'ensemble de ces parties prenantes.

Le réseau Grand Est nous a récemment fait part de leurs résultats et d'un rapport de recherche action qui a été mené sur l'insertion professionnelle dans les tiers-lieux. Cela peut constituer une autre manière de s'emparer de la thématique Recherche dans les tiers-lieux : c'est enquêter, évaluer un dispositif.

*Elsa Buet*

Quels sont selon toi la nature des liens qu'entretiennent les tiers-lieux et plus globalement l'université en tant qu'institution. Peux-tu nous dresser un panorama des enjeux, et des pistes de collaborations à explorer? Aussi, comment les tiers-lieux peuvent-ils essaimer sur des questions d'innovation pédagogique au sein de l'université ?

*Cécile Gauthier*

Je peux te donner l'exemple du Dôme, qui est un tiers-lieu living lab à Caen. Ces "living lab" proposent une forme de méthodologie de projet où ils vont mettre autour de la table les parties prenantes, questionner, et avoir une méthodologie par étape jusqu'à la concrétisation, avec un prototypage, des phases d'expérimentation jusqu'à la production du projet. Quelle est la différence entre un living lab et ce que pourrait proposer un bureau d'étude sur de la gestion et de projets ? Une méthodologie où l'intermédiation est centrale, car elle prend place au sein d'un tiers lieu qui a ses propres des résidents, qui a une ouverture au public et qui finalement est un lieu culturel. Culturel dans le sens où ce dernier est ouvert sur le territoire, propose différentes activités, différents usages et est intrinsèquement hybride. Et c'est cette hybridité qui peut être à la fois féconde, enrichissante et qui fait la différence avec seulement une méthodologie basée sur l'innovation.

La démarche d'apprentissage dans les tiers-lieux est plurielle : apprendre par le faire, apprendre par soi-même, apprendre par les autres, apprendre d'un contexte, d'une implantation territoriale locale.

En tant que jeune docteur, je vais également transmettre, et donner des cours à des étudiants. Je me rend compte de la richesse que constitue l'apprentissage situé : créer des situations d'apprentissage, qui permettent de rencontrer différentes typologies d'acteurs

*Elsa Buet*

y a-t-il des outils d'innovation pédagogique qui pourraient être pertinents dans une salle de classe à l'université ?

*Cécile Gauthier*

Selon moi, ce n'est pas l'un ou l'autre, de toute manière, c'est important d'avoir des séances en classe, de faire des dissertations, d'écrire mais je pense qu'il y a aussi besoin d'avoir une école du terrain. Les tiers-lieux permettent cela : une mise en pratique, une mise en réseau avec un réseau professionnel.

A Sciences Po Rennes par exemple, nous nous sommes beaucoup questionnés dernièrement : est-ce qu'on propose non plus seulement des modules projets aux étudiants, mais la possibilité qu'ils fassent des CAP, des BEP, des formations plus pratiques, menant vers des métiers vers lesquels ils vont de plus en plus après leurs études - si l'on suit certaines trajectoires, un certain nombre d'entre elles indiquent que de jeunes diplômés d'études supérieures se tournent vers des professions artisanales par exemple. Aussi, ne serait-il pas possible d'avoir un double diplôme au sein de ces trajectoires. Est-ce que des tiers-lieux artisanaux, pas seulement des fablab, mais en fait d'autres tiers-lieux pourraient être connectés aux grandes écoles et à l'université pour permettre une perspective aussi de ce qu'ils font, de ce qu'ils pourraient faire après leurs études ou en même temps que leurs études.